

Chers parents,  
Chers élèves,

Suite aux circulaires du MEHE n° 110m2021 et n°14, merci de noter que toute famille ne souhaitant pas envoyer ses enfants à l'école à la reprise du présentiel/hybride **est tenue d'en faire la demande par écrit au proviseur en joignant impérativement les documents permettant de justifier la demande auprès de l'établissement et du MEHE.**

Ces demandes seront ensuite transmises aux autorités ministérielles pour avis et réponse finale de leur part.

**Comme il est clairement stipulé dans la circulaire, les évaluations en présentiel sont obligatoires. L'absence d'un élève à l'une d'entre elles sans motif impérieux (maladie avec certificat, hospitalisation, problème familial majeur etc.) se transformera en absence de note et pourra compromettre le passage en classe supérieure.**

Pour les élèves dispensés de 3ème, ceux de 1ère et de Terminale, merci de noter que les épreuves du DNB sont maintenues **en présentiel**, tout comme celles du baccalauréat pour les EAF et épreuves terminales.

**Ces épreuves officielles sont donc obligatoires pour l'obtention du diplôme (DNB ou Baccalauréat) et ne sont pas soumises à dérogation.**

**Dans le cadre de l'entraînement aux EAF, les élèves des classes de 1ère auront un bac blanc de français à l'écrit ce samedi 24 avril de 09H à 13H. Comme mentionné précédemment, cette évaluation est obligatoire pour tous les élèves du niveau et ils en ont été informés.**

Soyez assurés que toutes les mesures sanitaires sont prises pour permettre à vos enfants de se rendre au CPF dans des conditions de travail sécurisées. Comme à son habitude, le CPF mettra tout en œuvre pour la réussite de ses élèves et de vos enfants.

Restez prudents,

Olivier Gautier  
Proviseur